

ECOLE MATERNELLE BONCHAMP

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 27 mars 2018

Présents : Mr Poisson, maire de Bonchamp, Mme Lechat adjointe à l'enseignement. Mmes Cesbron, Guihéry, Durgoni, Mrs Rodallec et Judéaux, parents élus, Mmes Gillet, Giudicelli-Vernet, Lebrat, Manach', Ollivier, enseignantes, Mme Loré, directrice.

Excusés : Mr Meslet, Inspecteur de l'Education Nationale

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au lundi 4 juin à 20h

1. Rentrée 2018.

Pas de mesure sur l'école lors de la carte scolaire .

42 inscriptions sont comptabilisées à ce jour. *Mr Poisson nous indique que plusieurs maisons vont être livrées dans le courant de l'été au lotissement de la Chambrouillère.*

Mme Lebrat fait valoir ses droits à la retraite et quittera l'école à la fin de l'année scolaire. Le poste sera réservé l'an prochain pour deux enseignants stagiaires qui exerceront chacun à mi-temps sur la classe.

Portes ouvertes : elles se sont tenues le 27 janvier. La présence de l'Amicale a été très appréciée par les enseignantes, ainsi que celle d'Anne Françoise Ralu qui a présenté les services périscolaires. *Réflexion à mener pour une prochaine édition sur la date et la diffusion de l'information (flyers dans boîtes aux lettres?)*

Accueil des TPS/PS : soirée-découverte pour les futurs élèves : **jeudi 14 juin.**

2. Organisation du temps scolaire

Un courrier en date du 21 février nous a informées que l'Inspecteur d'Académie nous accordait la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire, à savoir 4 jours de classe à la rentrée 2018.

Les nouveaux horaires seront : **8h30- 11h45/13h45-16h30**. Les portes seront ouvertes à partir de **8h20** le matin.

Les TAP n'existeront plus avec cette nouvelle organisation, les enseignantes continueront en revanche à organiser 1 h d'APC sur 36 semaines, soit 36h réparties sur l'année (modalités précisées selon les classes.)

Le règlement intérieur nécessite d'être remanié. Il sera présenté au 3ème CE pour validation.

Les enseignantes émettent le souhait de pouvoir retrouver le partenariat avec les intervenants sportifs. *Mr Poisson précise que les emplois du temps des animateurs sont*

en cours d'élaboration et que la mairie essaiera, ponctuellement, de satisfaire cette demande.

3.Projet d'école 2018-2022

Il a été conçu et rédigé pour s'inscrire dans le Projet Académique, articulé autour de 4 ambitions : **Réussite Insertion Solidarité Coopération**. Il a été validé par l'Inspecteur, et sera présenté au dernier conseil pour validation totale. Deux axes ont été retenus par l'équipe enseignante :

- **Vivre et apprendre ensemble par le jeu** avec le projet-phare de créer une « ludothèque » d'école au service d'apprentissages variés. Des travaux d'aménagement seront à envisager avec les services techniques pour créer et faire évoluer ce lieu (classe vacante auprès du dortoir des MS) sur toute la durée du projet .*Mr Poisson donne son accord.*

- **S'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques** dans le cadre d'un PEAC, (Parcours Educatif Artistique et Culturel) avec le projet de garder sur une **clé USB** une trace des activités menées par l'enfant tout au long de sa scolarité. Le financement de la dotation de cet outil individuel est soulevé. Des pistes sont évoquées : mairie, Amicale, familles, sponsors ?...et méritent une réflexion plus poussée.

Les projets de classes insisteront sur la musique, les arts visuels et le spectacle vivant. Les enseignantes souhaiteraient mener des partenariats avec des professionnels (école de musique) et monter plus particulièrement un projet avec les Angenoises.

4.Projets de classes

Semaine académique de la maternelle : De nombreux parents sont venus partager des moments de classe. Un diaporama de cette action est visible sur le site DSDEN53, rubrique « vie pédagogique-mission maternelle ».

Noël : les élèves ont été très gâtés cette année par l'Amicale Laïque. Aux cadeaux traditionnels (200 euros/classe) s'est ajouté l'achat de cuisines pour équiper toutes les classes (400 euros/classe). Il faut aussi remercier le Père Noël de l'Amicale qui offre de son temps personnel pour venir à la rencontre des enfants.

Spectacle : Les élèves ont assisté à la représentation des « 3 petits cochons » le vendredi 2 février.

Le travail en musique avec Pauline Dezon a repris à la rentrée de janvier pour une durée de 16 semaines (30mn par classe tous les jeudis)

Le bal costumé à l'occasion du carnaval (23 février) rencontre toujours un vif succès auprès des enfants.

Les 2 classes de GS se sont rendues au **Lactopole** en février et iront également à **Echologia** le 8 juin

Toutes les classes se rendront au **Refuge de l'Arche** en mai (2 sorties les **15 et 18 mai**)

Rappel date fête de l'école : **samedi 30 juin**

5. Budget 2018

Le budget mairie (fonctionnement) est reconduit par rapport à l'an passé . La subvention « classe environnement » de 1000 euros permet de financer les achats de bulbes et plantations, de chenilles pour le projet papillons des GS, ainsi que leurs sorties Lactopole et Echologia.

Investissements mairie : . Un budget de 7500 euros a été voté pour l'équipement numérique de l'école :

un **vidéo-projecteur** et un **tableau blanc** seront installés dans chacune des classes et l'école sera également dotée d'un pack de **6 tablettes numériques** (interactivité avec les vidéos projecteurs et travail en ateliers). Ce nouvel équipement devrait être opérationnel à la rentrée 2018.

Les travaux demandés seront réalisés dans le courant de l'été (peintures, meubles, et suppression du bac à sable)

6. Questions diverses

Préau : Les parents élus réitèrent leur demande d'abri à la porte de l'école. *Mr Poisson considère que c'est un investissement superflu avec un coût sûrement élevé au regard de l'utilisation.* Repenser l'entrée de l'école, la mettre en valeur et la rendre plus accueillante sont aussi un souhait de l'équipe enseignante. Réflexion engagée autour du nom à donner à l'école avant d'envisager une nouvelle plaque nominative.

Grillage extérieur - cour des petits : Il a été vérifié et ne sera pas remplacé.

Trottoir et stationnement : Une fois encore, les parents signalent des incivilités quotidiennes de la part de certaines familles qui rendent les abords de l'école dangereux, voire impraticables certains jours.

Mr Poisson demandera au policier municipal de venir faire des rondes, ce qui ne résout que ponctuellement les problèmes.

Cette situation est préoccupante, il devient vraiment urgent de prendre conscience des désagréments causés et des risques encourus par les piétons (en particulier les enfants) avant qu'un accident ne survienne.